qui ne pouvaient pas [illegible]

SILENCE AUX PAUVRES !

C'est surtout sous les maîtres du jour que le terrible mot de Lamennais : *« Silence aux pauvres ! »* devient une affreuse vérité.

Ainsi, la préfecture de police est occupée en ce moment à faire une guerre aux petites affiches manuscrites qui émaillent en maints endroits et d'une façon si humble, si discrète, souvent si touchante, les murs de Paris.

Ces petites affiches manuscrites recèlent souvent des drames poignants. On dirait les cris de détresse du pauvre, de la jeune fille abandonnée, des orphelins, demandant du travail pour éviter soit la débauche, soit le désespoir qui conduit parfois au crime et souvent au suicide.

Ces affiches, il est vrai, ne sont pas toujours irréprochables aux yeux de la loi, d'ailleurs féroce, qui régit l'affichage, mais le fisc n'est pour ainsi dire jamais lésé, attendu que, sauf de rares exceptions, elles sont munies du timbre représentant la taxe réglementaire.

Et le moment est véritablement bien choisi, n'est-ce pas, pour faire la guerre aux ouvriers et aux ouvrières qui demandent de l'ouvrage, et aux petits patrons, aux petits entrepreneurs qui adressent leur appel à ceux qui veulent travailler.

L'hiver n'est pas suffisamment rigoureux aux infortunés ; il faut que le fisc et la police, il faut que les budgétivores engraissés prêtent aussi leur concours au Froid et à la Faim pour accabler le malheur immérité !

L'affichage manuscrit étant un délit fort compliqué, surtout quand il se perpètre sur des endroits ou des édifices protégés par des lois policiaires, les délinquants sont mandés à la préfecture de police. Là, les gens de M. Lozé leur adressent une semonce des plus rigoureuses, mais le délit n'en reste pas moins établi pour cela et les tribunaux compétents, les jugeant à *la grosse*, leur administrent des amendes.

Et c'est toujours la même histoire ! Aux voleurs de millions, aux Mary Raynaud, aux Jacques Meyer et autres, on se montre indulgent et compatissant : aux humbles et aux malheureux, aux pauvres diables qui commettant ces délits véniels et inoffensifs, qu'on pourrait appeler les délits de misère, on est sans pitié on va jusqu'à la férocité !

Silence aux pauvres !

CAUSERIE AGRICOLE

APRÈS LE DÉGEL

Enfin le dégel est arrivé, on pourra voir dans quelques jours les désastres accumulés par ce long et rude hiver.

Les blés sont perdus, il y aura bien quelques petites parties semées quelques jours avant la gelée, dont l'action a empêché la germination du grain, resté inerte et qu'on verra lever dans 2 ou 3 semaines selon le temps qu'il fera.

On verra peut être des champs où le 1/3 ou la moitié sera verte, mais chacun sait que les blés atteints par la gelée dépérissent jusqu'à la moisson; le premier hésite à sacrifier ce qui lui a coûté tant de peine et d'argent; il est perplexe, il a encore un peu d'espoir, il va le voir tous les jours, arrivé sur le champ, il se dit que ce serait dommage de sacrifier 30 mètres plus avant il le condamne, plus loin il le trouve assez dru et il quitte le champ avec la même indécision. Le temps passe, et s'il finit par le laisser, il est trop clair, et dans nos terres d'îles ne restant jamais unes, les herbes adventices étouffent une piteuse récolte, et le champ est sali pour quelques années, il regrette amèrement alors de ne pas l'avoir resemé plus tôt.

Quand la saison est passée pour le blé, on peut encore semer en avril l'orge chevalier à deux rangs ou pamelle, je l'ai cultivé longtemps avec succès ; elle peut supporter passablement d'engrais, elle a l'écorce fine, elle est lourde, elle pèse 64 à 68 kilos à l'hectolitre, elle rapporte environ 3.000 kilos à l'hectare, valant 17 à 20 francs les 100 kilos, et comme les scourgeons sont probablement gelés, elle les remplace avantageusement pour la brasserie et la distillerie, et elle produit beaucoup de paille de bonne qualité.

Le vieux fermier a entendu quelques critiques sur ses causeries par un fermier qui ne le connaissait pas, ce qui ne lui déplait pas, car c'est par la controverse qu'une idée obscure s'élucide et permet à la vérité de se faire jour.

Entr'autres que dans l'énumération des blés pouvant être semés en février-mars, le blé d'Australie a été omis, en effet il a donné de bons résultats en 1871, on l'appelle aussi blé velonté, ou blé bleu parce que la tige et l'épi sont bleuâtres, mais qu'il ne faut pas confondre avec le blé bleu de Noé; on dit que blé de Bordeaux inversable est préférable et qu'il peut encore être semé en avril et que par la raideur de sa paille il ne redoute pas l'excès d'engrais.

Il disait aussi que je m'occupais trop de la culture de la fève abandonnée dans le pays, elle l'est en effet parce qu'elle a été attaquée pendant une dizaine d'ans par la vermine et ne rapportait plus rien, mais depuis quatre ans elle est exempte de cette maladie elle rapporte 35 à 45 hectolitres à l'hectare, à raison de 15 fr. l'hectolitre. Elle est d'une culture facile, n'exige pas d'engrais car ses feuilles en absorbent une grande quantité dans l'air elle laisse même la terre plus riche qu'avant, et elle a procuré plus de profit avec un produit de 500 fr. qu'avec des betteraves ou du lin rapportant 8 à 900 fr. La fève est de tout le plus nutritif car il contient 35 0/0 de matières azotées l'avoine et le maïs n'en contenant pas 12. Un aliment aussi riche doit être consommé dans la ferme par les chevaux et les bestiaux, mais c'est ce qui limite sa culture, le fermier ne réalisant pas avec avant l'hiver, une grosse somme pour solder les échéances de fin d'année.

Ce perspicace contradicteur ajoutait qu'il employait des termes trop savants pour des paysans : il serait bien plus difficile de le faire en patois qui diffère d'un village à l'autre et avec une prononciation variée ; les patois de Roubaix-Tourcoing-Marcq, dérivent du Ronchi, tandis que dans les villages on parle wallon ; ainsi pour dire oui on prononce : à Tourcoing áá, à Mouveaux sou, à Marcq ané, à Linselles aon, à Roncq oé.

Et on voit les difficultés qu'éprouve le *Broutteux*, malgré son esprit, d'écrire le patois de Tourcoing tel qu'il se prononce; j'ai préféré employer un français peu académique à la vérité et le parlant même avec plus de difficulté que le patois.

Un vieux fermier.

NOUVELLES DU JOUR

Une élection au Conseil général

Belfort, 8 février. — Election au conseil général, canton de Giromagny. M. Dourchot, républicain, est élu, en remplacement de M. Waraod, conservateur, décédé.

Une lettre de Mgr Turinaz à l'« Univers »

Paris, 8 février. — *L'Univers* publie une lettre de Mgr l'évêque de Nancy; en voici le passage le plus saillant :

« Vous exprimez des regrets de ce que j'exclus le clergé tout entier de la *direction* des élections : « Quelques prêtres libres et même quelques religieux dans nos comités nous paraîtraient chose désirable. »

[illegible] ces prêtres ne pourront [illegible] pour se pas engager, sur le terrain des élections, aux yeux des populations et surtout des adversaires de l'Eglise, leurs évêques et avec eux tout le clergé.

» J'ajoute que les religieux, soumis à une obéissance plus complète que les prêtres séculiers, engageraient d'une façon plus regrettable encore la responsabilité de leurs supérieurs et les congrégations auxquelles ils appartiennent. Or est-ce bien le moment d'engager les congrégations religieuses dans de pareilles luttes et d'offrir à leurs ennemis un moyen infaillible et tout puissant de soulever contre elles l'opinion publique. »

Election au Conseil général

Sedan, 8 février. — Election au conseil général.— Canton de Mouzon. Ont obtenu, MM. Lemmens, républicain modéré 878 voix élu, et M. Allivet, radical 873.

Le nouveau cabinet italien

Rome, 8 février. — La crise ministérielle peut être considérée comme terminée. La composition du cabinet déjà publiée est confirmée :

Présidence du Conseil et affaires étrangères, M. di Rudini ; intérieur, M. Nicotera ; justice, M. Ferrari, sénateur ; finances, M. Colombo ; trésor, M. Luzzatti ; guerre, général Pelloux ; marins, M. Rudini (par intérim); travaux publics, M. Franca ; agriculture, industrie et commerce, M. Chilini ; postes et télégraphes, M. Branca (par intérim).

Il reste encore à nommer le ministre de l'instruction publique dont le portefeuille a été offert à M. Millori, sénateur. La liste officielle du nouveau cabinet paraîtra demain.

A bas M. Crispi !

Syracuse, 8 février. — En apprenant la nouvelle que M. Rudini était chargé de constituer un cabinet, une foule considérable est allée manifester sous les fenêtres de M. Bénédictis, avocat, président du comité de M. Crispi, en criant : A bas Crispi !!!

M. Benedictis ayant lancé sur la foule des vases et des bouteilles, les manifestants ont essayé de faire l'assaut de la maison.

La troupe a dû intervenir et opérer plusieurs arrestations.

Syracuse, 8 février. — Une grande effervescence continue à régner en ville ; la préfecture est gardée par des gendarmes et des agents.

Toutes les fenêtres de la maison de M. Benedictis ont été brisées à coups de pierres; la foule des manifestants était réellement ivre de joie de la chute de M. Crispi.

Les adieux de M. Crispi

Rome, 8 février. — M. Crispi a fait ses adieux aux chefs de service des ministères de l'intérieur et des affaires étrangères.

Le premier ministre italien juif

Rome, 8 février. — M. Luzatti désigné pour le portefeuille du Trésor sera le premier ministre italien israélite.

Le récit de M. de Bonnefon catégoriquement démenti

Rome, 8 février. — Dans son numéro du 7 février, le *Moniteur de Rome* dément catégoriquement le recit du *Figaro* :

« Les seuls mots dit-il adressés par Sa Sainteté à M. de Bonnefon ont été une admonition paternelle relative à l'opuscule condamné par l'*Index*, et la prétendue « entrevue » de M de Bonnefon, qui occupe de longues colonnes dans les journaux français, n'a pas certainement duré plus d'une minute. »

L'agitation à Barcelone

Madrid, 8 février. — L'agitation est toujours très grande à Barcelone. Les troupes restent consignées dans leurs casernes. Une pétition sera adressée à la régente pour demander la destitution du gouverneur civil qui a ordonné à la gendarmerie à cheval de charger le 4 février, alors que la foule était très paisible.

Madrid, 8 février. — M. Salmeron est arrivé; huit mille personnes l'attendaient à la gare et l'ont acclamé. La foule a suivi son landau en chantant la *Marseillaise*.

Du haut de son balcon M. Salmeron a prononcé un discours dans lequel il a déclaré qu'il était le véritable élu de la banlieue de Barcelone.

Les élections sénatoriales espagnoles

Madrid, 8 février. — Les élections des délégués sénatoriaux assurent une grande majorité au ministère; toutefois les libéraux l'emportent à Madrid.

Les journaux supprimés en Portugal Arrestations

Lisbonne, 8 février. — Les journaux républicains *Os Debates* et *Patria* qui avaient été supprimés par l'autorité civile ont reparu hier soir avec des titres légèrement modifiés; mais la police a saisi l'édition parue, et a prononcé de nouveau l'interdiction de ces journaux. Les arrestations continuent.

Un naufrage

Penzance, 8 janvier. — La vapeur *Chriswick* provenant de Cordiff avec une cargaison de charbon à destination de Saint-Nazaire s'est échoué aux îles Silly. Le capitaine, le second et neuf marins ont été noyés.

Le statthalter d'Alsace

Berlin, 8 février. — Entre autres changements dans le haut personnel de l'empire, on parle de la retraite du prince de Hohenlohe ; ce serait le prince de Rensa qui le remplacerait à la tête de l'administration de l'Alsace-Lorraine.

Le bruit court, du reste, que le prince de Hohenlohe, gouverneur de l'Alsace-Lorraine, a fait parvenir à l'empereur sa démission. Il y aurait désaccord entre lui et le chancelier sur la politique à suivre dans les pays annexés.

L'archiduc François-Ferdinand à Saint Pétersbourg

Saint-Pétersbourg, 8 février. — Les fêtes en l'honneur de l'archiduc François-Ferdinand continuent. Il y a eu dîner de gala et grand bal à la cour. Le tsar a conféré à l'archiduc l'ordre de Saint-André.

L'élection sénatoriale de l'Eure Candidature de M. Pouyer-Quertier

Paris, 8 février. — A la suite d'une démarche qui a eu le caractère d'une manifestation publique, M. Ponyer-Quertier, ancien sénateur non réélu dans la Seine-Inférieure le mois dernier a accepté la candidature à l'élection sénatoriale de l'Eure du 15 mars prochain, qui a pour but de pourvoir au remplacement du général Lecointe, décédé.

Maladie de M. de Lesseps

Paris, 8 février. — On a de mauvaises nouvelles de la santé de M. Ferdinand de Lesseps, dont l'état serait grave, pour que son médecin, le docteur Weber, ait cru devoir rester auprès de lui en permanence.

Le prince H. d'Orléans

Paris, 8 février. — Lundi, le prince Henri d'Orléans quitte Paris pour se rendre à Copenhague, où il passera une quinzaine de jours auprès de sa sœur aînée, la princesse Valdemar de Danemark.

Depuis son retour, le prince avait été absorbé par l'installation dans les galeries du muséum des richesses scientifiques rapportées par lui de sa fameuse exploration du Thibet.

Tenue de campagne des officiers d'infanterie

Paris, 9 février. — Le général Saussier a demandé au ministre de la guerre de fixer définitivement la tenue de campagne des officiers d'infanterie ; avec la poudre sans fumée, ils ne pourraient sans inconvénient porter des uniformes de couleur et de forme de ceux de la troupe.

Comme en Crimée et en 1870, nos officiers d'infanterie recevront des capotes gris de fer bleuté ; il est même question de leur en distribuer pour les manœuvres afin de populariser la tenue de campagne.

L'auteur du « Pape de demain »

Paris, 8 février. — On lit dans le *Matin* :

« Notre collaborateur M. Henri des Houx nous demande l'insertion de la dépêche suivante :

» Rome, 7 février. — Pendant la minute d'audience qu'il a eue avec le Saint-Père, le rédacteur du *Figaro* aurait dit que le livre *le Pape de demain* avait été rédigé par moi; je proteste contre cette imputation que j'estime outrageante à tous égards, et je mets M. de Bonnefon en demeure de rétracter ce propos.

D'autre part, dans le *Figaro*, M. de Bonnefon maintient absolument, et malgré tous les démentis, l'exactitude de son interview avec le Saint-Père. »

Terrible accident

Paris, 8 février. — Mgr Cazet, évêque français de Madagascar, passant entre des roches, a glissé, et sans pouvoir s'accrocher a roulé sur une pente rapide qui conduit à un immense précipice.

Un homme de la caravane qui accompagnait l'évêque s'est aussitôt élancé et l'a ramené à moitié mort.

Mgr Cazet a été porté à Fianaranhoa, chez le résident de France.

Suicide d'un officier

Paris, 8 février. — Un officier du 115e de ligne, en garnison à Saint Denis, s'est suicidé, hier, dans sa chambre, 44, boulevard de Châteaudun.

M. Christophe Thorend était âgé de vingt-sept ans.

Appartenant à une famille peu fortunée, il s'était laissé aller à faire des dettes pour entreuir une femme, et ses embarras d'argent le désespéraient.

Hier, se voyant dans l'impossibilité de sortir de la situation fâcheuse dans laquelle il se trouvait, il s'est tiré un coup de revolver dans le cœur.

La mort a été instantanée.

La défense des matières premières

Paris, 7 février. — Les membres du comité de défense des matières premières se sont réunis.

M. Lockroy, député, a entretenu le comité des grandes lignes du discours qu'il doit prononcer à la Chambre lors de la discussion des tarifs douaniers. A son avis, tant à la Chambre qu'au Sénat, la discussion va occuper les quatre derniers mois de la session.

M. Lockroy estime que la Chambre va batailler deux mois, le Sénat un mois et que le quatrième sera consacré à examiner les modifications qu'il faut s'attendre à voir la Chambre haute apporter au projet.

Le récent discours de M. Jules Ferry indique que la lutte sera vive et que le projet de la commission des douanes de la Chambre ne sera pas voté au Luxembourg, sans de nombreuses modifications.

Le comité a décidé qu'un manifeste sera signé par tous les membres des chambres syndicales, qu'un meeting de protestation comprenant les délégués de Paris et de la province aura lieu à Paris, dans un vaste local non encore désigné. Le tout aura lieu avant le 20 février, qui est la date fixée pour le dépôt du rapport de la commission des douanes.

Le budget de 1889

Paris, 8 février. — Les Chambres viennent de recevoir communication du projet de loi portant règlement définitif du budget de l'exercice 1889 ; il résulte de ce projet que le budget de 1889 se solde par un excédent de recettes dont le chiffre est exactement de 24,193,772 francs.

La seconde affaire Larroumet

Paris, 8 février. — Le *Figaro* publie une lettre de M. Henry Bauer dans laquelle ce dernier, répondant aux témoins de M. Larroumet, déclare qu'il se battra avec lui le lendemain du jour où le directeur des beaux-arts aura été destitué.

Les grèves en Angleterre

Londres, 8 février. — La situation est redevenue inquiétante aux docks de Londres. Samedi, un déchargement de navires s'est fait très difficilement ; les grévistes font des recrues nombreuses et paraissent décidés à la lutte à outrance.

Banquet de l'Hôpital français de Londres

Londres, 8 février. — Hier soir a eu lieu, à l'*Hôtel Métropole*, le trente-troisième banquet annuel de l'hôpital français de Londres.

M. Waddington, ambassadeur de France, présidait, assisté du lord-maire de Londres, M. Joseph Savory.

Au dessert, M. Waddington porta un toast à la reine d'Angleterre, au prince de Galles et à toute la famille royale, au président de la République française et au lord-maire.

Il annonça à l'assemblée que le gouvernement français avait, par télégramme, souscrit 50,000 francs pour l'hôpital français.

Le lord-maire répondit à M. Waddington en exprimant ses sentiments d'affection et de respect pour la nation française : « C'est la France qui, dit-il, a donné l'exemple de toutes les libertés.

M. de Bismarck et l'empereur

Hambourg, 8 février. — Le bruit court ici qu'un aide de camp de l'empereur est venu déclarer à M. de Bismarck qu'il allait être poursuivi sous l'inculpation de crime de lèse-majesté, s'il ne cessait immédiatement de critiquer les actes de la politique de l'empereur, aussi bien dans les journaux à sa solde, que dans les entrevues avec des journalistes.

Une délibération des jurisconsultes de la couronne, tenue sur l'ordre de l'Empereur Guillaume, constate que nombre de paroles et de manifestations de M. de Bismarck entraînent le crime de lèse-majesté.

D'un autre côté, M. de Bismarck fait annoncer qu'il va officiellement saisir le Reichstag et la Chambre des seigneurs d'une plainte formelle contre la direction des postes qui aurait violé à son égard le secret de la correspondance.

M. de Bismarck se plaindrait en outre d'être soumis d'une façon constante et pour ainsi dire officielle, à un espionnage continuel.

Ouvriers et fusils

Berlin, 8 février. — Une grande émotion règne parmi les ouvriers des ateliers militaires de Spandau, employés à la fabrication des fusils nouveau modèle.

Bientôt l'armée entière sera pourvue de la nouvelle arme et la fabrication cessera : trois mille cinq cents ouvriers, occupés nuit et jour, depuis deux ans, se trouveront sur le pavé.

L'insurrection au Chili

New-York, 8 février. — Des dépêches datées de Lima, 6 février, signalent de Valparaiso des nouvelles qui vont jusqu'au 23 janvier.

Les membres du congrès qui ne sont pas en prison sont obligés de se cacher.

Valparaiso est bloqué depuis le 16 janvier par Blanco, Encalado et Chiggins, lesquels s'étaient emparés de trois steamers appartenant à la compagnie chilienne de navigation, ainsi que d'un nouveau croiseur *Almirante Lyinch* qui venait d'Europe.

On croit qu'ils se sont emparés également de l'*Abtao*, obtenant ainsi des munitions.

Les rebelles ont démoli les ponts au sud de Valparaiso, afin d'empêcher le blé et la houille de parvenir dans la ville.

Les membres du corps diplomatique se sont réunis à Santiago; tous, à l'exception de M. Kennedy, ministre de le Grande-Bretagne, auraient refusé de reconnaître le droit des rebelles d'établir le blocus.

Le gouvernement dispose de 28,000 hommes ; il a confiance dans le succès ; il a proposé un emprunt, mais les maisons de Banque n'ont pas accueilli favorablement les propositions.

Les prisons de Valparaiso sont remplies.

On s'attend journellement à une attaque.

Le blocus est maintenu.

A Iquique, les forces du gouvernement dans cette ville, s'élèvent à 20.000 hommes, mais il est probable qu'elle va capituler par suite du manque de provisions.

Le gouvernement a envoyé des troupes reprendre la *Senera*.

L'affaire du « Père-Lunette »

Paris, 8 février. — Tous les Parisiens ont entendu parler du cabaret borgne de la rue des Anglais, qui a pour enseigne : *Au Père Lunette*.

Un drame s'est déroulé vendredi dans cet établissement.

A six heures du soir, un nommé Jules Wisosky, dit Julot, âgé de vingt-quatre ans, cordonnier, demeurant rue de la Parcheminerie, entrait dans le cabaret, et, sans dire un mot, allait droit à une fille Flore, âgée de vingt-six ans, et la frappait de neuf coups de tranchet.

Atteinte de trois coups au sein gauche, de deux coups au sein droit et de quatre coups dans le dos, la victime s'affaissa.

La « mère Lunette » patronne du débit, s'interposa. Elle reçut deux coups de tranchet. Un employé, nommé Baquot, âgé de vingt-six ans, arrive; il fut atteint d'un coup également.

Puis, l'assassin se précipita sur les consommateurs. Trois d'entre eux furent frappés. Le nommé Auguste Ros, chanteur, a reçu un coup qui lui a fendu le biceps gauche. Une nommé Roux a été blessé au bras également.

Des agents appelés purent s'emparer du forcené qui a été transféré au Dépôt.

L'assassin, dans la lutte, avait reçu un coup de carafe sur la tête et avait le front troué.

La fille Flore a été transportée mourante à l'Hôtel-Dieu.

Le « Journal de Roubaix » et le « Bulletin des Laines » ont des abonnés et des lecteurs dans tous les centres lainiers du monde.

L'UNION DES ACHATS

5me COMBINAISON. — **Assurances militaires**

A l'âge de vingt et un ans, tous les Français valides sont appelés sous les drapeaux. Pendant la durée du service militaire, ils n'ont source d'autres ressources que la solde plus qu'insuffisante du régiment; quand vient la libération, ils attendent parfois longtemps avant de retrouver un emploi; s'ils réussissent à reprendre leur profession ou le métier qu'ils avaient abandonné, le préjudice causé par cette interruption n'en subsiste pas moins et ils ne peuvent songer à se créer un établissement sérieux avant plusieurs années de travail.

Tous ceux qui feront désormais leurs paiements en se servant des Bons de l'*Union des Achats* pourront, sans aucun sacrifice, et en réalisant même une notable économie, remédier, pour leurs enfants, à ce double inconvénient.

En échange de 70 souches de bons d'un franc par mois ou de 14 souches de bons de cinq francs, on peut assurer à un enfant de dix ans :

1° 100 francs à l'âge de 20 ans (au moment de son tirage au sort);

2° Une rente annuelle de 60 francs payable par trimestre et d'avance quand l'assuré sera militaire;

3° A l'expiration de ses trois années, un capital de *cinq cents francs*.

On peut, en doublant ou triplant le nombre de souches, doubler ou tripler le capital et la rente.

Cette combinaison est garantie par deux polices souscrites par des Compagnies d'assurances.

L'UNION DES ACHATS délivre :

Au prix de 4,50 des bons qui sont acceptés pour *cinq francs* par tous ses adhérents; au prix de 90 centimes des bons valant *un franc* et au prix de 45 centimes des bons valant *cinquante centimes*.

Au moyen des *souches* de ces bons, on peut participer à une ou plusieurs des combinaisons.

Les bons d'achat sont délivrés par les porteurs de journaux. On peut s'en procurer aussi :

1° *A la librairie du* Journal de Roubaix ;

2° *Dans les principaux débits de tabac.*

LES MAISONS, DESIREUSES D'ADHÉRER A L'UNION DES ACHATS, SONT PRIÉES D'ENVOYER LEUR NOM ET LEUR ADRESSE A LA LIBRAIRIE DU *Journal de Roubaix*.

NOTA. — Il est bien entendu que les *Bons de l'Union des Achats* ne sont admis en compte que pour le paiement des ventes faites depuis le 1er janvier 1891.

(Nous publions plus loin la liste des maisons adhérentes à L'UNION DES ACHATS.)

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Les funérailles de M. Eugène Bayart. — Lundi, à neuf heures et demie du matin, ont eu lieu, en l'église du Saint-Sépulcre, les funérailles de M. Eugène Bayart, commis principal au secrétariat de la Mairie de Roubaix, décédé à l'âge de 64 ans. Il y avait énormément de monde à l'église.

Nous avons remarqué dans l'assistance : MM. Julien Lagache, maire de Roubaix, Vinchon et Pierre Destombes, adjoints, Gustave Legrand, le docteur Derville, Briet, Tiers, Chéron, conseillers municipaux, Henri Deschamps, conseiller d'arrondissement, Barroyer, commissaire central, Gilbert Sayet, secrétaire général de la mairie, Lacquement, directeur du Mont-de-Piété, des délégations de la police, de l'octroi et de la gendarmerie, les chefs de bureaux et le personnel des employés de la mairie, les secrétaires de mairie de Wattrelos, Croix et Wasquehal, etc.

Le personnel de la mairie avait offert une magnifique couronne ; devant le cercueil était portée une autre couronne immense offerte à M. Bayart par ses amis du Cercle de l'Industrie. Les coins du poêle étaient tenus par quatre collègues du défunt.

Au cimetière, M. Gilbert Sayet, secrétaire général de la Mairie, a prononcé le discours suivant :

» Messieurs,

» Permettez-moi, avant que cette tombe ne se referme pour jamais, d'adresser un suprême et dernier adieu à celui qui fut, pour la plupart d'entre nous, non-seulement un collaborateur dévoué, mais aussi un ami que nous respections.

» Je n'ai pas l'intention de retracer, devant vous, la vie d'Engène Bayart — vous le connaissez tous — Comme homme privé, ce fut un excellent cœur, aux sentiments profondément honnêtes, dont le souvenir planera toujours autour de ceux qui l'ont approché. Comme employé municipal, il ne laissera que des regrets parmi ceux qui ont eu la faveur d'apprécier ses excellents services et le dévouement qu'il apportait dans l'accomplissement de ses devoirs. Attaché depuis 19 ans au personnel des bureaux de la mairie, il n'a donné que des preuves de correction, d'exactitude et de bonne volonté. Homme modeste et tranquille, dans toute l'acception du mot, il remplissait ses fonctions sans autre prétention que celle du devoir accompli.

» Sous l'aspect d'un abord quelquefois un peu sévère, il cachait une grande bonté d'âme qui lui méritait la sympathie de tous. Nul ne saura jamais la peine qu'il prenait pour se rendre utile à quiconque faisait appel à son concours.

» Ce brave homme, cet excellent serviteur de la ville n'est plus, Messieurs, une mort impitoyable, hélas! prévue depuis quelque temps déjà, est venu le ravir à l'affection de sa famille et de ses amis, malgré les soins dont il était entouré.

» Saluons avec respect sa dépouille mortelle et portons plus haut nos pensées et nos espérances. C'est là que nous le retrouverons un jour, si nous savons pratiquer ses vertus.

» Au nom du personnel tout entier de la Mairie de Roubaix, adieu, Bayart, adieu ! »

A midi et demi, la cérémonie était terminée.

Les Quarante heures. — Les prières de quarante heures ont commencé dimanche matin dans toutes les paroisses de Roubaix. Les communions ont été nombreuses aux messes du matin et les offices de la journée ont été très suivis.

Le Saint-Sacrement est resté exposé depuis la première messe jusqu'à la cérémonie du soir. Les adoratrices ont aidé dans toutes les églises d'une manière ininterrompue. L'office qui a clôturé cette première journée et qui a eu lieu dans certaines paroisses à cinq heures et demie, et, dans d'autres, à six heures avait attiré une nombreuse assistance qui a écouté religieusement une instruction de circonstance.

Lundi et mardi le Saint-Sacrement sera exposé toute la journée dans les principales paroisses, et pendant une partie de la matinée dans les autres.

Dans toutes les églises aura lieu l'office du soir composé d'une instruction et d'un salut solennel de réparation.

La matinée musicale de l'Hôtel-de-Ville. — Le salon de la mairie était littéralement comble dimanche matin. Outre l'administration de l'école nationale de musique, les parents et amis des élèves avaient voulu donner par leur présence une marque d'encouragement au dévoné directeur de l'Académie M. Julien Koszul, aux professeurs qui le secondent si bien et à ceux qui reçoivent leurs leçons.

Disons de suite que la matinée musicale d'hier a été un nouveau succès pour l'école nationale de musique : le programme a été interprété, comme nous nous y attendions d'ailleurs, à la grande satisfaction de toute l'assistance.

L'ouverture des *Noces de Gamache*, de Mendelssohn se recommande par l'élégance de ses motifs et la science de ses développements ; l'orchestration en est très brillante et charme agréablement l'oreille ; cette belle œuvre a été rendue par la jeune phalange symphonique de notre académie, avec un rare sentiment des nuances et un incomparable éclat.

Un élève de M. Minssart, M. Emile Petit, a chanté avec beaucoup d'âme et une voix savamment modulée le récitatif et l'air des *Abencérages* de Cherubini : le public l'a beaucoup applaudi.

Les difficultés de doigté qui se rencontrent dans le *largheto* du quintette de Mozart, ont paru être un jeu pour M. Auguste Lardinois, fils du sympathique président de la *Concordia*. Ce jeune artiste qui a de l'avenir, est l'élève de M. Fournier ; le public lui a témoigné sa satisfaction en lui faisant les honneurs du rappel.

Mlle Jeanne Dalinval, élève de Mme Prus-Seynave, est une jeune pianiste d'un incontestable talent. Elle a exécuté avec une agilité et une sûreté de mécanisme remarquables, le presto du 1er *Concerto*, de Mozart, que l'on ne saurait se lasser d'entendre. Une véritable ovation lui a été faite.

Que dire du jeune violoncelliste, M. Edmond Genty sinon qu'il a su mettre à profit les leçons de son professeur M. Gustave Brisy ? C'est un élève qui promet et sa *Rêverie* de Dunkler lui a valu les applaudissements de la salle entière.

C'est avec infiniment de grâce, et une grande justesse de voix que Mlle Julia Havet a chanté l'air suave de *Mon cœur soupire*, mélodie des *Noces de Figaro*, de Mozart. Les bravos ne lui ont pas été ménagés, ainsi qu'à son professeur, Mme Queulain.

Un des artistes qui ont droit à la plus grande part d'éloges est, à coup sur, le violoniste Arthur Vanderwelden, élève de M. D. Laurent. Il a empoigné le public dans son solo du *3e concerto* de de Bériot. Nous ne nous tromperons pas en prédisant à ce jeune élève de grands succès.

La classe d'orchestre clôturait le programme ; un soliste distingué s'est fait applaudir dans une romance pour saxophone de Chauvet-Maréchal. La musique de Schubert est d'une originalité piquante; elle emprunte sa saveur particulière à la cadence nouvelle du rythme et à l'impression de la phrase : l'*Impromptu hongrois*, a été très goûté du public.

La Grande chaconne d'*Iphigénie en Aulide*, de Gluck, avec son caractère archaïque, son orchestration à la fois sobre et pathétique, ses périodes solennelles, nous donne une parfaite idée de l'art musical au dix-huitième siècle. La phrase est toujours ample, les accents de l'orchestre émeuvent l'auditoire plus encore qu'ils ne le charment; la grandeur n'est jamais sacrifiée à l'élégance et la période classique y règne en maître. Notre orchestre symphonique a encore été dans cette exécution à la hauteur de sa réputation et il convient d'adresser à son éminent chef, M. Koszul, la part de félicitations qui lui revient dans le succès obtenu hier par les élèves qu'il prend sous son habile direction.

Le carnaval. — La première journée du carnaval a été très calme. Les principales rues de la ville ont présenté une grande animation ; les promeneurs ont été nombreux. Quant aux masques, ils ont été rares et ce sont les gamins qui en ont fourni le plus grand contingent.

Les fourneaux économiques. — Le nombre des familles qui ont recours à ces établissements charitables devient tous les jours de plus en plus grand. Chaque fourneau alimente environ trois cents personnes et l'on est obligé, faute d'installation et de locaux suffisants, de refuser parfois à bon nombre de solliciteurs. La vérification des viandes, la réception des denrées, la répartition des vivres, en un mot tous les détails du fonctionnement, sont l'objet d'une surveillance toute spéciale. A l'encombrement qui, aux premiers jours d'ouverture, régnait parmi les quémandeurs, dans les différents postes de distribution a succédé un ordre parfait. C'est, à ce que l'on assure, le fourneau établi place Sainte-Elisabeth qui est le plus suivi, et, par suite des demandes successives qui arrivent, l'aménagement des cuisines est devenue trop exigue.

Un incendie, boulevard Gambetta. — Dimanche à cinq heures de l'après-midi, la tocsin de l'église Saint-Martin, annonçait qu'un incendie venait de se déclarer dans le troisième arrondissement. En quelques instants les promeneurs se sont dirigés vers le boulevard, où le sinistre était signalé, chez M. Emile Soris, cabaretier à l'angle de la rue de Lannoy. Le feu a pris naissance dans une chambre inhabitée du premier étage : une fissure de la cheminée a occasionné l'incendie. Près de cette cheminée se trouvait un lit dont le bois, au contact de la chaleur, a pris feu: Les flammes se sont aussitôt communiquées à la literie et ensuite au mobilier. En un instant toute la chambre a été en feu et les flammes sont sorties par les fenêtres. Un logeur de la maison M. Louis Verhaeghe s'est aperçu du sinistre et est allé donner le signal à l'avertisseur.

Les compagnons ont couru immédiatement à l'établissement de M. Cauchies, demander la pompe, au moyen de laquelle ils ont énergiquement combattu les flammes. Presque en même temps, une section de sapeurs-pompiers, sous les ordres d'un sous-lieutenant, est arrivée avec une pompe à bras et, en quelques instants, tout danger était conjuré.

On signale le dévouement dont a fait preuve M. Edouard Smester, caporal clairon.

Les dégâts s'élèvent à environ quatre cents francs et sont couverts par une assurance.

Un commencement d'incendie s'est déclaré dimanche matin chez M. Xavier Callewaert, au Pile. Le feu a pris naissance dans une mansarde où se trouvaient plusieurs lits. Une fillette, en déposant une bougie allumée sur un meuble placé près d'un rideau, y a communiqué le feu. L'enfant a appelé au secours et il a fallu peu de temps pour se rendre maître des flammes.

Une femme grièvement brûlée.— Samedi soir, vers huit heures, Mme César Desmettre, ménagère, au *Pont Rouge*, avait allumé son poêle avec des copeaux. Dans le but d'activer le feu, elle y versa du pétrole. Malheureusement, une grande flamme s'échappa, lui brûlant les vêtements. Aux cris poussés par la pauvre femme, des voisins accoururent. Le spectacle était vraiment navrant : l'étoffe adhérait à la chair qui était complètement noire. Un médecin a jugé très grave l'état de la blessée et tout porte à croire qu'elle ne survivra pas. La malheureuse a été administrée, dimanche, dans la journée.

Un accident Boulevard Gambetta. — Dimanche matin, une jeune fille de dix-neuf ans, Mlle Marie Vermeulen, en passant Boulevard Gambetta, heurta du pied le rail du tramway, et tomba. Bien qu'elle ressentit de violentes douleurs, elle voulut continuer sa route; mais près de la rue Bernard, on la vit pâlir et, sans l'aide de passants qui la secondirent à l'adresse qu'elle indiqua, la jeune fille eût perdu connaissance. Un docteur, appelé en toute hâte, a constaté que Mlle Vermeulen s'était fait une entorse à la cheville droite.

Un soldat blessé, Grande Rue. — Dans la soirée de samedi, un soldat du 43e bataillon d'artillerie de forteresse, en garnison à Verdun, M. Alfred Vanparis, retournait chez ses parents, rue de l'Abattoir. En passant devant le bazar situé à l'entrée de la Grande-Rue, il fit un faux pas et tomba. Le jeune homme s'était blessé grièvement au genou droit et les souffrances qu'il ressentait devinrent si aiguës qu'il eut successivement plusieurs crises nerveuses. Des passants ont reconduit chez lui le malheureux garçon dont la figure contractée faisait peine à voir.

Nous avons dit qu'une scène violente s'était passée, dans la rue de la Chaussée, entre deux voisins. Il résulte de nouveaux renseignements recueillis sur cette affaire que le principal intéressé n'a nullement brisé la cloison mitoyenne entre son habitation et celle de son voisin, et qu'il n'a pas tenu envers l'agent appelé pour rétablir le bon ordre, les propos grossiers qu'on lui a prêtés.

Un vol rue du Collège. — Dans la soirée de samedi, la voiture d'un marchand de liqueurs stationnait à quelques mètres de la rue Pellart, dans la rue du Collège; le conducteur faisait une livraison chez un de ses clients. Un garçon d'une quinzaine d'années profita de cet instant pour enlever deux litres d'eau-de-vie, prit il prit la fuite. Un mécanicien, M. Louis Delmotte, s'est aperçu du vol; il avait pris le coupable pour le domestique. M. Delmotte a donné son signalement.

Une tentative de vol, rue de l'Epeule. — Un ouvrier teinturier, M. Louis Dumortier rentrait chez lui samedi soir vers dix heures. Au moment d'ouvrir sa porte, il remarqua, blotti dans un coin, un inconnu qu'il apostropha. Celui-ci pris de peur, s'enfuit après avoir escaladé une barrière placée devant la maisonnette, et, dans sa course, il laissa tomber une clef de mécanicien et un marteau. M.